



Le Coup de Griffe!

Numéro 10 - 3ème trimestre 2015

Publication trimestrielle du syndicat SUD Centrale Solidaires

Éditorial

Échos des luttes





En juin, INSEE sur le gril

... élargir les luttes, sans effacer les raisons particulières de notre colère...

La liste de réformes majeures est longue : mise en place inter-régionale du «Plan Stratégique Douane 2020», avec programmation de fermetures de sites importants, malgré l'opposition unitaire des syndicats ; «Démarche stratégique» appliquée à la DGFiP et retenue de l'impôt à la source dès 2016 pour une organisation définitive en 2018 ; danger de dilution définitive de la DGCCRF dans les départements (DDI) avec la nouvelle «Réorganisation territoriale de l'État» (RéATE II) ; activité régionale de l'INSEE impactée par les 13 nouvelles régions (9 centres régionaux de l'INSEE promis à fermeture et abandon des études locales) ; «Mutualisation des fonctions support» dans le cadre de la «Revue des missions» en administration centrale et réseau de contrôle de l'Industrie coupé de sa tutelle depuis 2007, avec aggravation du désinvestissement de l'État sur les sites industriels à risques...

Tout ceci est sans compter sur les nouvelles coupes budgétaires au PLF 2016 déja connues, avec 2548 emplois supplémentaires supprimés et 550 millions € d'économies à réaliser. Nos ministres militeraient-ils en faveur de la «pulvérisation» de Bercy qu'ils ne s'y prendraient pas autrement...

à Bercy à la rentrée, sans oublier les mécontentements en Centrale... qui est au centre du «jeu»

En administration centrale, les raisons de la colère sont multiples. Les projets à mettre en oeuvre sont prêts, même s'ils n'ont pas encore fait l'objet d'une vraie concertation avec les syndicats représentatifs et les élus du personnel : mise en place d'un nouveau système indemnitaire individualisé (RIFSEEP) repoussé au 01/01/2016 pour les A, B, C administratifs, comme d'habitude «souris de laboratoire» ; mutualisation des fonctions support (d'ores et déjà les GRIDs du SG menacés) ; absence de recrutement en C et B pour remplacer les départs des gestionnaires et ballons d'essais en matière de «recrutements au profil» de jeunes cadres à la faveur du dispositif d'apprentissage ; fusion des corps et passage en CIGEM...

La démotivation et le désarroi professionnels sont aussi bien présents. Les signalements de cas de souffrance au travail, de «burn out», de harcèlement sont de plus en plus nombreux dans nos divers services, pourtant très cloisonnés et d'où filtrent peu les échos de la réalité. Cette situation alerte même les décideurs. Le «Burn out» frappe parfois les cadres dirigeants qui ne sont pas plus à l'abri que leurs personnels...

L'administration centrale n'étant pas exempte de sales coups, elle se doit d'être au RDV. Face à ces enjeux (Centrale le répète et ce n'est pas qu'une ritournelle :

«C'est dans l'unité et par la mobilisation que nous pouvons gagner...» La lutte des GRIDS est la pour nous le démontrer! Dès le 18 juin, à l'appel des syndicats CGT-FO et SUD INSEE, des mobilisations contre les risques de «demantèlement» des régions...» ont eu lieu. Le 30 juin, la direction de l'INSEE réunissait ses cadres à Saint Ouen, autour duprojet «INSEE 2025». Des assemblées générales réunies dans les 22 régions actuelles ont fait remonter des mails, des interpellations; tandis qu'une centaine d'agents rassemblés à Saint Ouen et mandatés par leurs collègues sur les sites ont tous exigé d'être reçus. La direction a tergiversé. Le 9 juillet, la direction cherchant à négocier uniquement les «mesures d'accompagnement» de SA réforme, les syndicats ont fait une déclaration et refusé de siéger.

DGFIP, rentrée sur les «chapeaux de roues»

La lutte continue!

Solidaires Finances publiques a lancé le 25 juin un appel à «la mobilisation générale» au moment du projet de loi de Finances 2016. Une conférence de presse de l'intersyndicale est programmée mi-septembre pour lancer le mouvement. Dès fin septembre, un préavis de grève illimité couvrira les actions et initiatives locales pour «sauver les missions, l'outil de travail et les emplois».

2 Comité technique et des infos, des infos, des infos...

• Le 2^{ème} Comité technique d'administration centrale (CT AC) s'est tenu le 26 juin • Une fois n'est pas coutume, un seul projet de réorganisation y était examiné, celui du SG avec notamment à SEP 2, la création d'un Bureau «Transport-Distribution» • Au delà de l'Éxécution budgétaire 2014 (voire p. 3), ce sont 5 points d'information qui ont été inscrits à l'ordre du jour, et non des moindres : RIFSEEP, mise en place de l'apprentissage en administration centrale, passage de la gestion administrative et de la paie dans SIRHIUS, transfert de la gestion des pensions au Service des retraites de l'État à compter du 1er janvier • Cette énumération permet de déceler l'importance de sujets méritant chacun un processus de concertation • Dès son intervention préalable, l'élue titulaire de la DRH quant à leur traitement concerté • La DRH, Mme Braun-Lemaire, s'est engagée à organiser cette concertation dès la rentrée

Un Bureau pour répondre aux incidents auto?

Les deux secteurs du pôle «Transports-distribution» de l'actuel bureau «Prestations de service» se transforment en un seul bureau de 151 agents pour lesquels il nous a été affirmé qu'il n'y aurait aucune conséquence dans l'organisation et leurs conditions de travail. Compte tenu de cette absence d'impact, seul le Comité technique spécial de SEP 2 (CTS SEP 2) a été consulté prélablement au CT AC. Il a rendu un avis favorable, nous a-t-on-dit en CT AC, sans nous informer des éléments de cet avis et des discussions qui ont eu lieu.

Pour sur cette mini réorganisation se veut surtout une réponse à l'incident intervenu au service Auto en septembre 2014 qui a fait couler beaucoup d'encre de presse et a eu pour effet navrant qu'un chauffeur soit privé de permis pendant six mois... Cette réponse organisationnelle fait l'impasse sur les causes des difficultés, celles pour lequelles une concertation du CT et du CHS CT avait commencé début 2015 ; celle-ci a été abandonnée au profit de l'instance (CTS SEP 2) dans laquelle nous n'avons aucun élu. En outre, le CHS CT de centrale n'a, une fois de plus, pas été saisi au préalable d'éventuels impacts sur les personnels.

Dans ce genre de dossier, où plusieurs instances sont concernées, l'administration joue au chat et à la souris, en profitant des niveaux différents de concertation pour choisir ses interlocuteurs et accélerer les décisions et la publication des textes (décret et arrêté de réorganisation).

Nous ne la laisserons pas faire et continuerons d'exiger le respect de la représentativité issue du CT AC. Sinon à quoi servent les élections sur un périmètre donné?

Le projet d'arrêté portant sur deux autres aspects dont nous ne contestions pas le bien-fondé (un sous-directeur à la DRH et création d'un Bureau pour une ancienne Mission au SAFI), a justifié le vote de **SEAT** Centrale en **ABSTENTION**. Tout comme la CGT et le SPAC UNSA qui, ayant des élus au CTS SEP2, ont pourtant appuyé nos observations...

Engagements de la DRH? dossiers à suivre

• RIFSEEP: La DRH a rappelé que la mise en oeuvre du nouveau système indemnitaire individuel pour A, B, C administratifs de centrale était repoussée. Elle a confirmé: pas de modulation individuelle des primes (ni Complément individuel annuel) pour les B et les C; il n'y aura pas de bas-



culement à perte dans le nouveau système, ni dans la durée, nous a-t-elle assuré. Autrement dit, l'évolution des primes continuerait à être corrélée à l'ancienneté et au passage d'échelon... Dernier sujet : la répartition des agents, par quota, dans des groupes hiérarchisés risquant de peser lors des promotions au chois (prochain RDV à la rentrée, lors du GT du 29/09).

sition contre le RIFSEEP de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires et des Finances et dénoncé le fait que les personnels de centrale servent encore une fois de cobayes aux expérimentations. Pour couvrir les agents administratifs affectés en DREAL, nous avons exigé la consultation du CT ministériel (ces agents ne votent pas au CT AC mais dans les CAP).

- SIRHIUS: Avec 17 mois de retard sur la programmation, la paie en centrale a basculé dans SIRHIUS en juin. A suivre...
- ◆ APPRENTISSAGE: Les directions et services sollicités, aussitôt après l'annonce présidentielle d'extension de l'apprentissage au secteur public, se sont rués sur le dispositif et ont fait remonter leurs «besoins». Le constat est sidérant: 19 apprentis sont déjà pressentis contre 14 proposés en 2015. Le niveau de diplôme requis est élevé: ingénieurs informatique (dont 2 pour le CISIRH), mastères 1 et 2 en achat public (dont 3/4 pour le SAE), droit administratif, management, traduction...). Est-ce cela l'apprentissage? L'administration cherche-t-elle à repérer des «profils» pour ses recrutements futurs d'experts et de cadres? En attendant, pendant 1, 2 ou 3 ans, ils seront «accueillis» mais «payés au lance-pierres»!

Les GRIDs toujours mobilisés à la rentrée!

tiennent (CGT et SUD Centrale Solidaires), ont été reçus mardi 16 juin par Mme Isabelle BRAUN-LEMAIRE, directrice des ressources humaines (SG-DRH) en présence de M. Alain GRAS, chef du Service de l'Environnement professionnel (SG-SEP) et de Eric REGAZZO, chef du Bureau du Dialogue social (SG-DRH/DS).

Mme BRAUN-LEMAIRE a reconnu les difficultés particulières liées au 88 000 et à la chaîne d'assistance, et s'est déclarée attentive à la démarche des GRIDs. Elle a aussi indiqué que ce dossier serait repris en septembre pour être traité sereinement en précisant :

 La «mutualisation» annoncée devrait désormais s'entendre comme une démarche de «fédération» avec un renforcement des GRIDs;

• Le rattachement hiérarchique des GRIDs à la SDI ne «serait pour le moment pas encore mur» (abandonné ?);

Le collectif des GRIDs et les organisations syndicales qui les sou
La répartition des effectifs, des charges : un objectif qui resterait

à analyser dans un second temps ;

- La situation à la DRH3 devrait être étudiée séparément et rapidement;
- L'enquête auprès des utilisateurs, annoncée au cours de la journée du 20 mai, devrait avoir lieu à la rentrée de septembre, selon des modalités à définir avec les GRIDs.

Même si la «sémantique» a été revue, la question globale de la mutualisation n'est pas réglée, ni même celle des GRIDs au sein du SG.

Les syndicats CGT et SUD Centrale Solidaires ont à nouveau porté les revendications des GRIDs lors du CT AC du 26 juin et du CHS CT C du 9 juillet.

Seule la mobilisation a permis de faire entendre la voix des GRIDs. Ensemble, restons vigilants, résolus et mobilisés!





De l'Exécution budgétaire... au «cannibalisme», il n'y a parfois qu'un pas...

Le point du CT AC consacré à l'exécution budgétaire illustre le dialogue social à la mode Bercyenne

Une information incomplète et descendante

une information incomplète: Depuis plusieurs années, les élues de SUD Centrale Solidaires demande inlassablement la transparence sur l'évolution des moyens du SG - et des «autres structures» - sous-direction par sous-direction et catégorie; sans succès...

et une information descendante qui permet uniquement de constater l'ampleur des dégâts ; d'ailleurs l'expression «consommation des emplois» illustre fort bien le «cannibalisme» exercé à l'encontre des agents.

En matière de «consommation des emplois», les «appétits de l'ogre» vont en augmentant puisque le programme 218 a perdu 281 ETPT en quatre ans (2011-2014), dont la moitié (137) la dernière année. Et le pire est peut-être encore à venir. Nous condamnons cette politique car, derrière les chiffres, il existe des femmes et des hommes qui voient leurs conditions de vie au travail se dégrader et des missions abandonnées ou compromises!

La collection d'indicateurs présentée par l'administration, pour tenter de justifier l'inacceptable, ne rend en rien compte de la réalité du terrain. Pour sur centrale, il n'existerait qu'un seul indicateur qui vaille, celui de la décrue du «mal être» au travail ; malheureusement, il ne figure pas dans les préoccupations de l'administration ...

Dans les informations transmises, figure le niveau de consommation de la masse salariale du programme 218. Il a atteint 100% pour 4.767 ETPT (alors qu'il en était prévu 4.825 dans la LFI 2014). D'où provient ce défaut d'approvisionnement ? Ni de l'élévation du point d'indice ; ni des effets GVT (prévisibles) ; ni du volant des promotions qui diminue d'année en année ... Alors ? La réponse s'impose d'elle-même : l'administration centrale poursuit la modification de sa structure d'emplois en mettant à profit les départs d'agents de catégorie C et B pour les remplacer par des cadres A et A+. Nous dénonçons cette dérive.

L'exécution 2015 et les orientations 2016-2017 sont l'objet de bien des inquiétudes : la recherche d'économies de moyens par l'administration est-elle «une fin en soi» ?... Ne constituerait-elle pas plutôt un «moyen» pour casser les missions et le statut : diminution des emplois / difficultés d'exercice des missions / insatisfactions des usagers mettant en cause les compétences de l'administration et de ses agents / abandon des missions ou recours au privé censé mieux faire...

dénonce avec force la volonté politique qui prévaut à la mise en œuvre de ce «cercle vicieux» qu'il faut chercher à rompre, par tous les moyens, au premier rang desquels les mobilisations à construire ensemble dès la rentrée 2015.

D'autres choix sont possibles. A nous de les faire vivre!



de AA1 en AA2

CAP ou Comment Accomoder la Pénurie

Lors du groupe de travail du CTM « mesures catégorielles » du 10 mars dernier, Solidaires Finances avait dénoncé le blocage des carrières des agents des ministères. Auparavant, le volume des promotions dépendait du pyramidage des grades et des dépassements étaient tolérés à titre dérogatoire. Mais depuis plusieurs années, les ministres décident unilatéralement. Pour 2015-2017, ces taux déjà faibles pour les directions à réseau, deviennent ridiculement bas pour la centrale.

46,67%

En centrale, le système est totalement bloqué! Les agents doutent, à juste raison, de voir leur investissement professionnel reconnu. La plupart des agents promouvables vont rester sur le carreau! Les élus en CAP sont contraints de gérer la pénurie.

CAP 2015 taux de nombre nombre nombre promouvables promotion proposés postes 2042 77 20 0,98% Promotion de B en A de SACS (B2) en SACE (B3) 599 81 3,34% 20 de SACN (B1) en SACS (B2) 509 108 50 9,82% Promotion de C en B 150 2138 58 2,71% de AAP2 en AAP1 122 49 29 23,77% 15 de AA2 en AAP2 32 13 40,63%

Le C en voie d'extinction, le B bloqué... cherchez l'erreur

15

La catégorie C semble s'en sortir « mieux » que les autres à l'intérieur du corps. Mais, en réalité, ce corps est en quasi voie extinction, faute de recrutement, sauf sans concours.

Bientôt, si nous ne nous mobilisons pas pour faire bouger les choses, il n'existera plus qu'un grade d'adjoints principaux de 1ère classe bloqués à vie avec un espoir infime de passer en catégorie B.

La catégorie B est frappée de plein fouet. Les espérances de promotion à l'intérieur du corps sont très faibles et celles de passer en catégorie A quasi nulles (moins d'1%). Certes, il existe aussi un examen, mais pour moins de trente places... Cherchez l'erreur.

Centrale rappelle la nécessité de la carrière linéaire. Dans l'immédiat, nous souhaitons voir l'administration relever les taux de promotion 2015-2017 pour les porter à un niveau plus respectueux des agents et plus en cohérence avec leur engagement professionnel sans faille.

Alerte Discrimination

Lors de la CAP du 21 mai (B2 en B3), les élus B3 sont intervenus pour écarter des agents qu'ils jugeaient trop proches de la retraite!...

Les élues B2 et l'experte de sui soit de ont fermement condamné ces agissements. Elles ont saisi le chef du bureau DRH2B pour qu'une telle discrimination ne se reproduise plus. Ce message a été entendu par l'administration.

Depuis le 4 juin (date de la CAP des C), le président de la CAP intervient à chaque début de séance pour : rappeler que Bercy détient le label «diversité» ; et pour demander aux élus de ne juger que sur les critères objectifs figurant sur les fiches de proposition (grade, échelon, fonctions exercées).

Nous nous réjouissons de voir l'administration prendre ses responsabilités et condamner des pratiques discriminantes.

Signalement pour harcèlement dans une DG...

Fin du «bras de fer» au CHS CT C!?!

Comme évoqué dans le précédent du Coup de Griffe, l'administration a usé de mesures dilatoires pour empêcher la mise en œuvre d'une enquête du CHS CT C, demandée à l'unanimité des délégations CFDT, Solidaires Finances, FO, CGT et UNSA, au sujet d'un signalement pour harcèlement dans une direction générale des MEF (une situation ayant valeur d'exemple).

constat d'un désaccord persistant d'abord...

Après le boycott de la séance du CHSCT du 28 avril par Solidaires, FO et CGT, l'administration a persisté dans son refus d'accepter le principe même d'une enquête. Ces trois délégations ont alors interpellé l'inspecteur Santé et sécurité au travail (ISST, fonction interne aux MEF). Cette interpellation était nécessaire pour dresser le constat d'un désaccord persistant.

Au bout d'un mois, et suite à plusieurs rencontres n'ayant abouti à rien, alors qu'à la demande de l'administration l'ensemble des délégations avaient reformulé de façon précise le champ de l'enquête, Solidaires, FO et CGT ont informé l'administration de leur intention de monter d'un cran, en interpellant l'Inspection du travail pour, cette fois, sortir le dossier du périmètre de Bercy.

C'est juste quelques jours avant la séance du CHSCT du 9 juillet, qu'au cours d'une réunion organisée par la DRH du Secrétariat Général, en présence de représentants de la direction générale concernée et des délégués de l'ensemble des organisations syndicales, qu'un accord a enfin été trouvé. Fin du bras de fer!?!

... puis accord trouvé in extremis

L'accord trouvé permet une enquête sur la chaine de prévention de la direction, mais exclut du champ le service à l'origine du signalement (!), l'administration en faisant un point de rupture dans le cas de ce service. Elle argue du fait que «... revenir un an après les faits dans un service maintenant apaisé était traumatisant... ».



Même si la délégation Solidaires Finances ne partage pas ce point de vue, nous avons accepté les termes de l'accord, afin que l'enquête puisse ENFIN avoir lieu. En effet, contrairement aux CHS CT du secteur privé, le vote majoritaire des délégations syndicales n'entraine pas la mise en œuvre automatique d'une décision ; la décision finale étant suspendue au bon vouloir de l'administration. Encore un bel exemple de démocratie!

Nous ne pouvons que regretter l'attitude de blocage de l'administration dont les actes, dans cette affaire, sont l'inverse de sa « rhétorique » prônant le dialogue social...

Fonction publique

«Parcours professionnel, carrière, rémunération (PPCR)» Prochain RDV le 30 septembre...

Après un an de discussions avec les fédérations de fonctionnaires représentatives : FO, CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a tenu une réunion conclusive le 9 juillet, relative au projet d'accord PPCR, soumis à la signature des fédérations. La décision devra être rendue au plus tard le 30 septembre.

Au cours de cette séance et après examen du projet d'ensemble et des nouvelles grilles de carrière A, B, C publiées en annexes, la CGT et Solidaires en particulier ont dénoncé les risques d'inversion de carrière pour certains B et C, du fait d'une reprise d'ancienneté insuffisante dans certains échelons au moment du reclassement dans les nouvelles grilles.

La CGT a même conditionné sa signature à cet aspect précis et non secondaire du projet. **Solidaires Fonction publique** considère pour sa part que «l'architecture globale des grilles de rémunération n'est pas modifiée, hormis pour la catégorie C qui passera de 4 à 3 grades.» Cela même si, une partie très minime du régime indemnitaire sera transférée en indiciaire (+ 6 points pour le B au 01/01/2016, + 4 points pour le C, + 4 points d'indice au 01/01/2017 seulement).

A la lecture du projet dont le contenu est «farci» à la novlangue managériale : «harmonisation des carrières», «mobilité facilitée», «simplification de l'architecture statutaire» par les «fusions de corps» et la CIGEMisation, on s'aperçoit que ce projet constitue la rampe de lancement de nouveaux projets règlementaires et législatifs en série pour les fonctionnaires...

... et le 15 septembre, si on parlait d'une autre fonction publique pour le XXIème siècle?



RDV au CASC, autour du livre de Anicet Le Pors et Gérard Aschieri Débat organisé par l'association Place des Arts

Bulletin de Contact

Je souhaite prendre contact :

Site internet http://www.sudcm.org/

Bulletin d'Adhésion

Je souhaite adhérer :

Mail

SYNDICAT SUD CENTRALE SOLIDAIRES teléphones : 01 53 18 60 22, 60 44 et 79 96

mail: syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr